

Renseignements pratiques

Entrée libre mais inscription obligatoire

✉ CONTACT

fru6703-contact@unistra.fr

✉ Inscription en ligne
<http://europa.unistra.fr>

LIEU DU COLLOQUE

Nouveau Patio
20a rue René Descartes
67000 strasbourg
Amphithéâtre Alain Beretz

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : Aurélie Kraft - FRU 6703

Colloque

Direction scientifique :

Olivier Beaud, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

Nicolas Chiffot, professeur à l'université de Strasbourg

Retransmission en direct
sur la page youtube de l'unistra

LES FORMES MÉCONNUES DE LA CITOYENNETÉ

23 septembre 2021 | 14h-18h

24 septembre 2021 | 9h-17h

organisé par l' Institut
de recherche Carré de Malberg IRCM
Université de Strasbourg

partenaires

Faculté
de droit, de sciences politiques et de gestion
Université de Strasbourg

INST
VILE
EYES

Idée centrale : les juristes de droit public réduisent le plus souvent le contenu de la citoyenneté au seul droit de suffrage ou droit de vote, alors que ce contenu est plus large. C'est ce qu'ont déjà tenté de faire Olivier Beaud et François Saint-Bonnet, en étendant cette réflexion en liant ensemble le civisme et la citoyenneté dans leur colloque « La citoyenneté comme appartenance au corps politique » (Paris, Ed. Panthéon-Assas, 2021).

Le présent colloque, co-organisé par l'Institut de Recherches Carré de Malberg (Strasbourg) et l'Institut Michel Villey (Paris), entend soumettre à l'étude « les formes méconnues de la citoyenneté », étant entendu que la forme la plus connue de la citoyenneté porte sur les droits politiques et civiques, au premier rang desquels figure le droit de vote.

Il s'agirait ici de s'intéresser, d'abord aux droits politiques et civiques autres que ceux traditionnellement envisagés par le droit constitutionnel (droit de vote et éligibilité) et que l'on peut discerner en étudiant tour à tour les libertés publiques, le droit administratif ou le droit pénal. Ensuite, il est prévu d'étudier des droits souvent perçus comme des droits purement privés (le droit d'accès à la justice) ou les devoirs, le plus souvent passés sous silence. Enfin, la question éminemment actuelle, se pose de savoir si les formes « irrégulières » d'action politique peuvent être interprétées comme des manifestations de la citoyenneté (thème de la citoyenneté rebelle).

La façon de poser le problème tranche, a priori, et par la négative, une question ancienne et largement débattue de savoir si la citoyenneté sociale revendiquée par les auteurs marxistes ou marxisants, est, ou non, une véritable citoyenneté politique. C'est le sens du grand article de T. H. Marshall sur *Citizenship and social class* (1949). Le présent colloque voudrait donc étendre le domaine de la citoyenneté, mais autrement qu'en postulant son application à la sphère économique et sociale. Il vise, si l'on veut, à « repolitiser » la citoyenneté.

Jeudi 23 septembre 2021, 14 h 30-17 h 30

Présentation générale du colloque par **Olivier BEAUD** (Univ. Panthéon-Assas, IMV)

I. Le « citoyen plaideur »

- « Le procès politique ou l'instrumentalisation de la justice par le citoyen »
François Saint-BONNET (Univ. Panthéon-Assas)
- « La saisine des Autorités administratives indépendantes (AAI), nouvelle forme de la citoyenneté ? » **Julien MOUCHETTE** (Univ. Reims)
- « Le droit d'agir en justice aux États-Unis : un droit du citoyen ? » **Idris FASSASSI** (Univ. Picardie)

Vendredi 24 septembre 2021, 9 h – 12 h 30

II - Les droits politiques au-delà du droit de suffrage

- « Le droit d'être armé, prérogative du citoyen sous la Révolution française »,
Grégoire BIGOT (Univ. Nantes)
- « Le citoyen militant », **Jean-Marie DENQUIN** (Univ. Nanterre, émérite)
- « La liberté de réunion », **Patrick WACHSMANN** (Univ. Strasbourg, émérite)
- « Le citoyen, qui lutte contre la corruption », **Éric BUGE** (administrateur de l'Assemblée nationale)

III. Le citoyen insurgé

- « Le droit de pétition », **Marc YANN-ARZEL** (Univ. Paris XIII)
- « Le citoyen «rebelle» : au sens du droit pénal, **Raphaëlle THERY**, (Univ. Paris II)

Vendredi 24 septembre 2021, 14 h 30 – 16 h 30

IV. La face cachée de la citoyenneté. Les devoirs du citoyen

- « L'obéissance à la loi est-elle une obligation de l'homme ou du citoyen ? » **Julien JEANNENEY** (Univ. Strasbourg)
- « Le fonctionnaire est-il un citoyen spécial ? » **Nicolas CHIFFLOT** (Univ. Strasbourg)
- « Le service militaire, un devoir du citoyen ? » **Éric DESMONS**, (Univ. Paris XIII)